

Note de performance : Spécialité Sportive Judo /20 ramené /10 note finale

Ce qui est obligatoire :

- Justifier d'une pratique de "spécialiste" soit 4h minimum d'entraînement par semaine.
- Participer à 3 compétitions minimum. Remplir la fiche de performance et joindre les tableaux ou poules des compétitions.

Barème de performance pour les compétitions fédérales (FFJDA)

France 1D Juniors/Séniors Indiv/Equipe			France 2D Juniors/Séniors Indiv/Equipe			France 3D Juniors/Séniors Ou Equipe Reg N1			½ finale Juniors/Séniors Ou Equipe Reg Niv2			Tournois labélisés « Excellence »			Tournoi Régionaux			Championnat ou Coupe Régional			Chpt Départemental		
1 à 3	5 à 7	P	1 à 3	5 à 7	P	1 à 3	5 à 7	P	1 à 3	5 à 7	P	1 à 3	5 à 7	P	1 à 3	5 à 7	P	1 à 3	5 à 7	P	1 à 3	5 à 7	P
20	18	12	16-14	12	8	15-14	11	6	16-14	10	5	14-12	12	4	13-11	8	4	12-10	7	4	10-9	6	4

Barème de performance pour les compétitions universitaires (FFSU)

France 1D Indiv/Equipe			France 2D			France "kyu"			Conférence FFSU			Conférence Kuy			Championnat Académique	
1 à 3	5 à 7	P	1 à 3	5 à 7	P	1 à 3	5 à 7	P	1 à 3	5 à 7	P	1	2 et 3	P	1 ^{er}	P
20-17	16	9	15-13	12	6	10-8	6	4	13-12	8	4	6	5	3	4	2

Les résultats (1^{er} à 5^{ème}) sont pris en compte à condition d'avoir combattu à 2 reprises minimum et d'avoir gagné au moins 1 combat.
Les notes seront abaissées si les compétitions de niveau inférieur n'ont pas fait l'objet de sélection.

Bonus : + 1 point par participation si :

- Participation aux rencontres amicales en tant qu'arbitre ou organisateur sur les dates données par l'enseignant qui sera sur place ou sera en mesure de demander à ses collègues d'attester de votre présence et compétence. (2 maximum par semestre soit 2 pts bonus maximum)
- Réussite d'un passage de grade à partir de CN.
- Organisation de compétition officielle et/ou arbitrage et/ou commissaire sportif (voir calendrier fédéral et universitaire). (1 maximum par semestre soit 1 pt bonus maximum)
- Réussite d'un Kata pour l'obtention d'un grade de CN.

Ces bonus permettent d'obtenir 5 points maximum par semestre

En cas de blessure, fournir un certificat médical pour la période concernée.